

Le profil de l'assainissement fournit un aperçu de la situation de l'assainissement au Sénégal et détermine les domaines prioritaires clés pour atteindre l'ODD 6. Le but du profil est d'aider les bailleurs de fonds et les responsables gouvernementaux à avoir une compréhension commune de la situation de l'assainissement au Sénégal et à prioriser leurs efforts.



## Population

**16.7**  
MILLIONS

POPULATION<sup>1</sup>

**2.7%**

CROISSANCE DE LA  
POPULATION<sup>1</sup>

**48.1%**

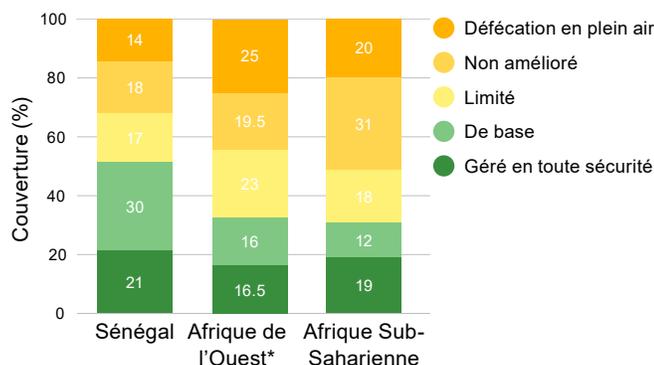
POPULATION URBAINE<sup>1</sup>

**64.5%**

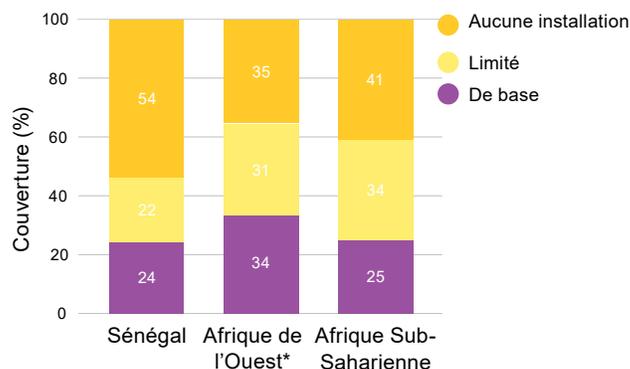
PROJECTION URBAINE  
POPULATION 2050<sup>1</sup>

## La couverture de l'assainissement et de l'hygiène

Données totales sur l'assainissement chez les ménages (2017)<sup>2</sup>

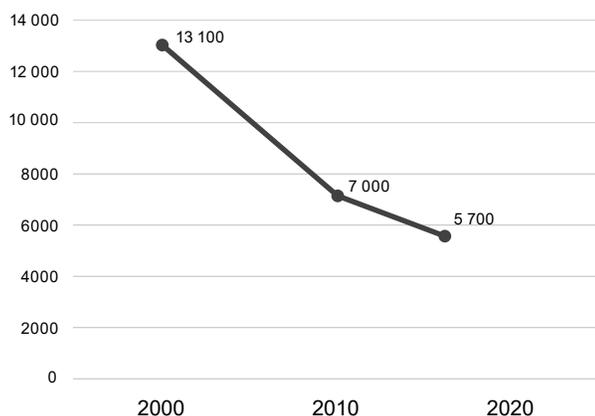


Données totales sur l'hygiène chez les ménages (2017)<sup>2</sup>

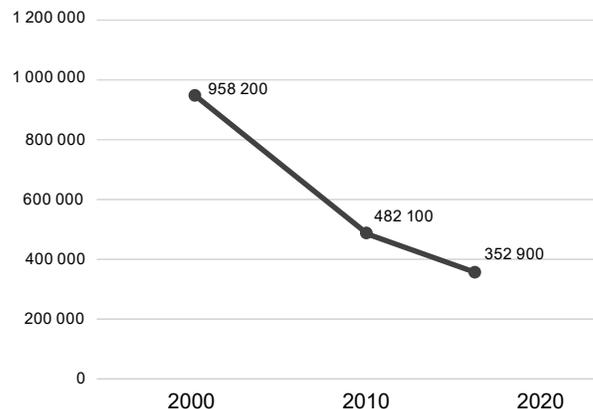


## Santé

Décès dus à une maladie diarrhéique<sup>3</sup>



Année de vie ajustées sur l'incapacité (AVAI)\*\* en raison d'une maladie diarrhéique<sup>4</sup>



\* Région Afrique de l'Ouest de l'AMCOW : Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Burkina Faso, Guinée Bissau, Cap-Vert et Guinée.

\*\* Cet indicateur intègre les notions de mortalité et de morbidité. Il permet d'estimer le nombre d'années de vie en bonne santé dans la population qui sont perdues à cause d'une incapacité ou d'un décès prématuré.

## ■ Déclaration de Ngor

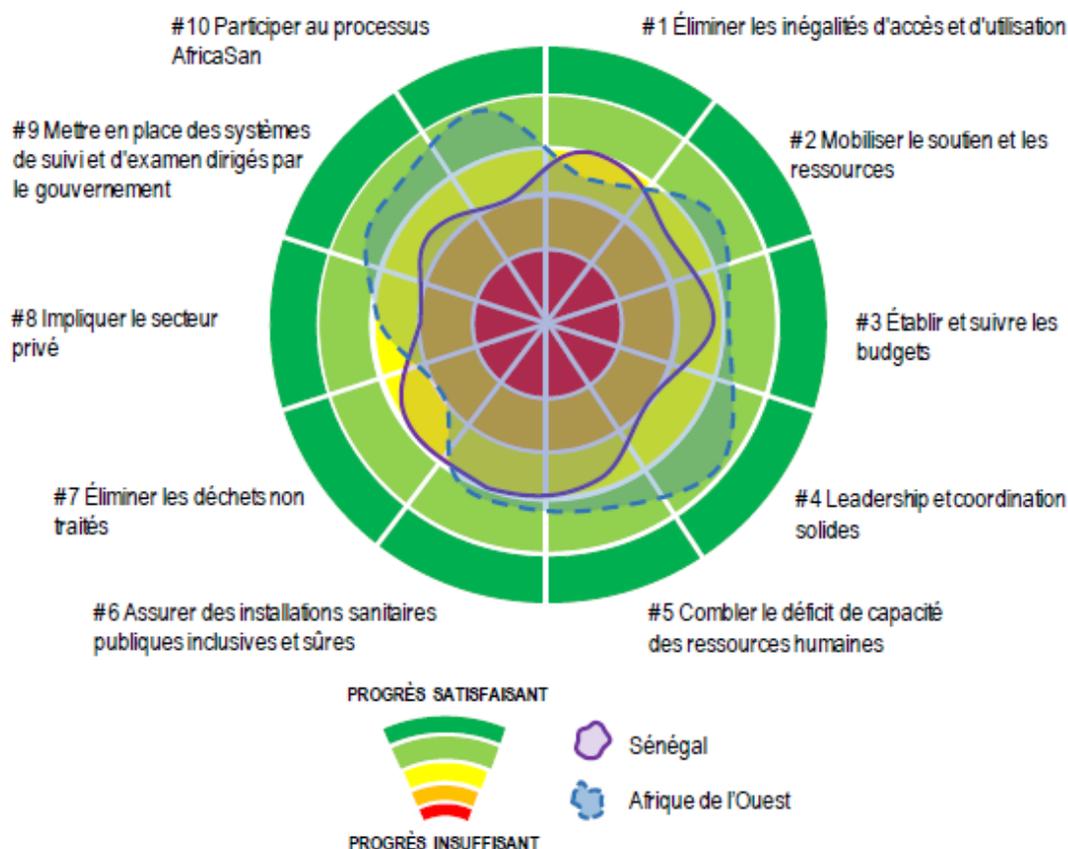
Le 27 mai 2015, les ministres africains en charge de l'assainissement et de l'hygiène ont adopté la Déclaration de Ngor sur l'assainissement et l'hygiène lors de la conférence AfricaSan4 tenue au Sénégal. La vision de la Déclaration de Ngor met l'accent sur l'accès universel à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables et la fin de la défécation en plein air d'ici 2030, cette vision reflète a ce titre le changement de paradigme des objectifs de développement durable (ODD)

Les engagements ont été pris en reconnaissance du fait que les progrès réalisés en matière d'accès à l'assainissement depuis 1990 n'avaient pas suivi le changement démographique ; la compréhension de la centralité de l'hygiène et de l'assainissement par rapport au fardeau sanitaire, économique, social et environnemental des pays africains ; et de réaffirmer le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

Le système de suivi de Ngor mesure d'abord les progrès par rapport aux engagements afin de savoir si les éléments constitutifs de l'environnement favorable sont en place (étape 1) et, ensuite les progrès par rapport aux objectifs spécifiques aux pays (étape 2). Les ministres assistent aux réunions de suivi de Ngor pour effectuer une auto-analyse du pays, apprendre des autres et planifier les prochaines étapes.

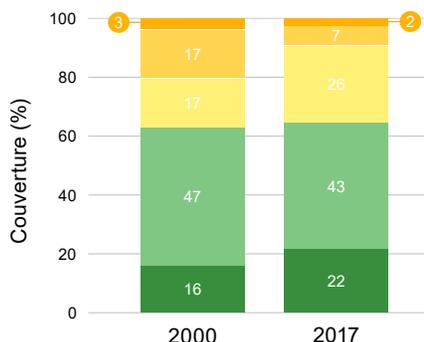
## ■ Progrès<sup>5</sup>

### Étape 1 Progrès des engagements de Ngor : l'Afrique de l'Ouest et le Sénégal



## Assainissement en milieu urbain

Données sur l'assainissement des ménages urbains<sup>2</sup>



**17%**

Les ménages utilisent des toilettes avec accès à un système d'égouts. Bien que le réseau d'égouts se soit développé depuis 2000, passant de 758 000 à 1,28 million de personnes, la couverture a diminué de 2% en raison de la croissance démographique.

**47%**

Les ménages utilisent des toilettes avec accès à un système septique.

**6%**

Augmentation de l'utilisation d'installations d'assainissement gérées en toute sécurité entre 2000 et 2017.

**42%**

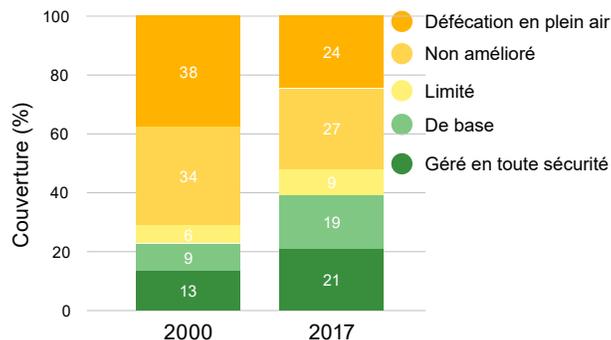
Les ménages disposent d'une installation de lavage des mains élémentaire (eau et savon). 21% ont des installations limitées et 37% n'ont pas d'installations de lavage des mains.

### Les principaux développements<sup>7,8,9</sup>

- Améliorer les mécanismes du marché pour promouvoir la vidange mécanique autorisée (ex : centre d'appels innovant).
- Augmenter la capacité et la performance des stations de traitement des eaux usées et des stations de traitement des boues de vidange.
- Sous-traiter l'exploitation et l'entretien des stations de traitement des eaux usées et des systèmes d'égouts à des opérateurs privés (ex : DELVIC Sanitation Initiatives).
- Mettre en oeuvre des projets de réutilisation innovants, y compris l'Omniprocesseur à Dakar et les réacteurs biogaz à Camberène.

## Assainissement en milieu rural

Données sur l'assainissement des ménages en milieu rural<sup>2</sup>



**0.3%**

Les ménages utilisent des toilettes avec accès à un système d'égouts (Remarque : en 2000 : 1,6%; 2010 : 0,9%).

**20%**

Les ménages utilisent des toilettes avec accès à un système septique.

**8%**

Augmentation de l'utilisation d'installations d'assainissement gérées en toute sécurité entre 2000 et 2017.

**9%**

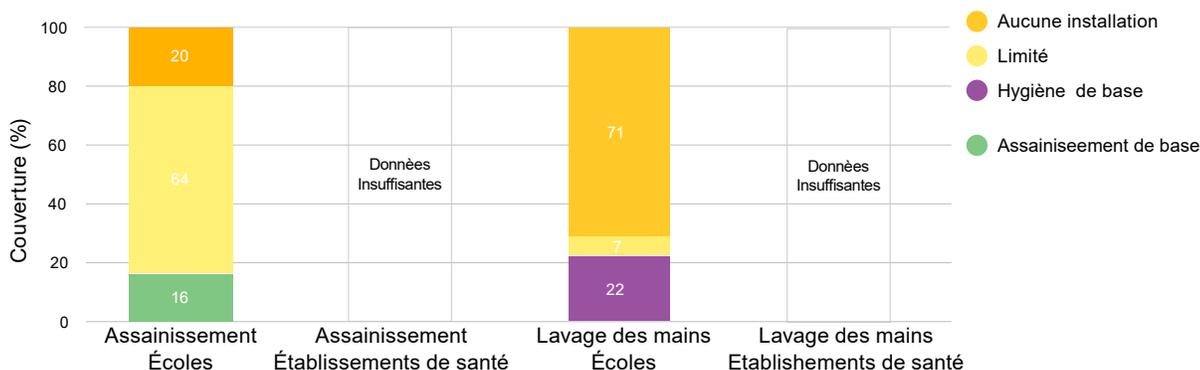
Les ménages disposent d'une installation de lavage des mains élémentaire (eau et savon). 23% ont des installations limitées et 68% n'ont pas d'installations de lavage des mains.

### Les principaux développements<sup>12,13</sup>

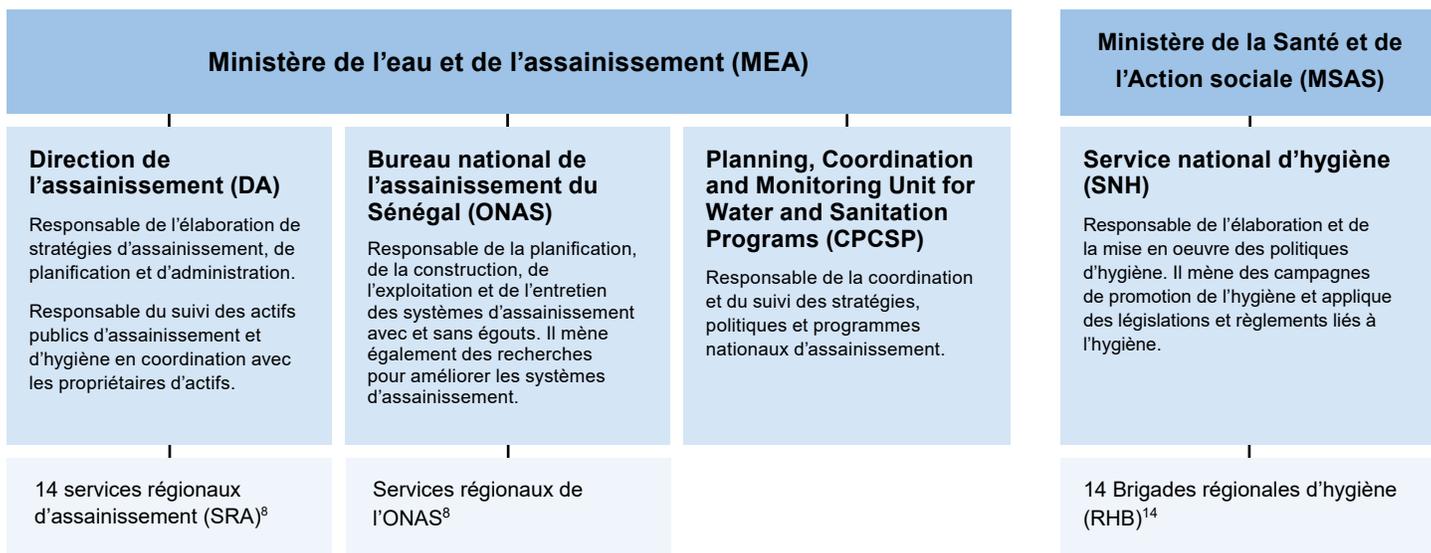
- Mettre en oeuvre la feuille de route ODF 2030.
- Améliorer la communication sur le changement de comportement (ex : ATPC, incitations, campagnes d'IEC).
- Tester différentes approches de marketing de l'assainissement. Effectuer une analyse de paysage et une étude de marché. Élaborer un plan d'affaires pour augmenter l'engagement du secteur privé.
- Inclure l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement dans le programme des écoles primaires.

## L'assainissement et l'hygiène publique

Données totales sur l'assainissement et l'hygiène dans les écoles et les établissements de santé (2019)<sup>2</sup>



## Arrangement institutionnel



## Stratégies, politiques et initiatives gouvernementales clés

- **Plan pour un Sénégal émergent 2014 - 2035**  
Ce nouveau modèle de développement est la politique économique et sociale du pays à moyen et long terme.
- **Lettre de politique de développement sectoriel (LPSD) 2016–2025**  
La politique d'assainissement du Sénégal pour atteindre l'ODD 6.
- **Programme d'assainissement et de gestion des eaux pluviales (PAGEP)**  
Le programme pour opérationnaliser le LPSD.
- **Le Plan national de santé et de développement social (PNDSS) 2019 – 2028**  
La stratégie du Sénégal pour les soins de santé universels, y compris l'hygiène.
- **Stratégie nationale d'assainissement rural (SNAR) 2013**  
La stratégie du Sénégal pour l'assainissement rural. Plan d'action validé en 2016.
- **Programme d'assainissement pour 10 villes 2017**  
Un programme axé sur la construction de réseaux d'égouts, de stations de traitement et de systèmes décentralisés pour les écoles.
- **Programme national pour le développement durable de l'assainissement sur site**  
Un programme qui consiste à améliorer l'assainissement sur site au Sénégal.

## Suivi

- La CPCSP est responsable du suivi des programmes de l'eau et de l'assainissement financés par les bailleurs de fonds.
- L'ONAS, la DA et l'ANSD (Agence nationale de la statistique et de la démographie) jouent un rôle clé dans le processus de suivi<sup>7</sup>.
- La CPCSP présente les données de suivi dans la Revue Annuelle Sectorielle. Les données recueillies sont utilisées dans la prise de décisions<sup>15</sup>.
- Le MSAS a également une Revue Annuelle Sectorielle, qui comprend la promotion de l'hygiène et WASH dans les établissements de santé<sup>15</sup>.

## Coordination

- La coordination entre le MEA et les autres ministères, y compris le MSAS, est très limitée<sup>4</sup>.
- La CPCSP est responsable de la coordination des programmes de l'eau et de l'assainissement financés par les bailleurs de fonds avec d'autres agences d'exécution (par exemple, DA, DGPRE, ONAS).
- La CPCSP organise une réunion annuelle avec les principales parties prenantes pour présenter les conclusions de la Revue Annuelle Sectorielle.
- Le Cadre national de coordination des parties prenantes de l'assainissement a été mis en place en janvier 2019 pour améliorer la coordination en matière d'assainissement, sous la direction de l'ONAS et de la DA<sup>5</sup>.

## Sources de financement

Les 5 principaux partenaires de développement concernant l'APD du secteur WASH ont versé<sup>16\*</sup> :

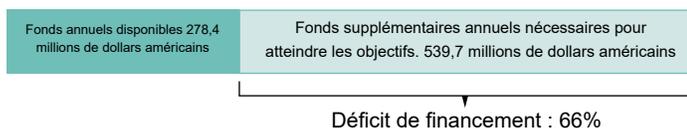
1. Banque africaine de développement (BAD)
  - Projet d'eau et d'assainissement 2014-2021: 25 millions de dollars américains (estimé à 38 millions de dollars américains)
2. Banque mondiale (WB)
  - Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones rurales 2018-2023: 130 millions de dollars américains
  - Projet d'eau et d'assainissement dans les zones rurales 2015-2021: 100 millions de dollars américains
3. Agence française de développement (AFD)
  - Appui à la mise en oeuvre de la politique de l'eau et de l'assainissement 2018-2023 : 41 millions d'euros
4. Banque européenne d'investissement (EIB)
  - Approvisionnement en eau Dakar 2018-2043: 52,5 millions d'euros
5. Union Européenne (UE)

\*Remarque :

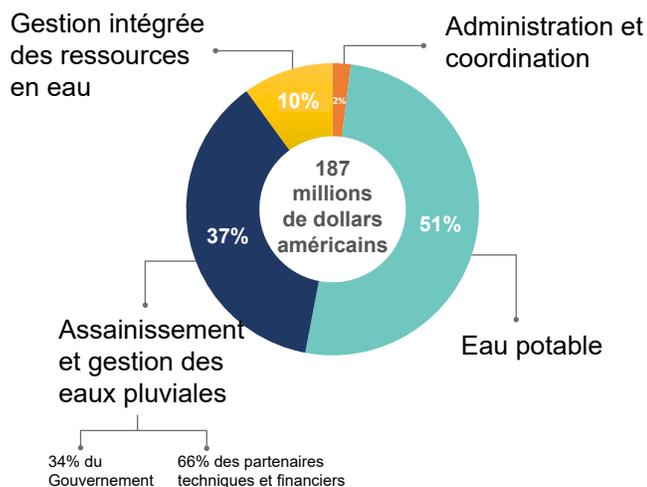
- Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des versements de l'APD du secteur WASH.
- L'allocation de l'USAID pour l'exercice 2020 est estimée à 10,5 millions de dollars américains.

## Budget

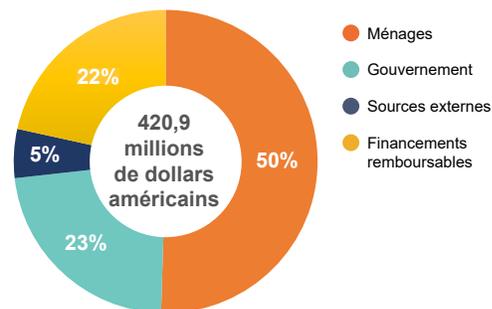
Fonds disponibles pour le secteur WASH par rapport aux fonds nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux (par an)<sup>15</sup>



### Budget du ministère de l'Eau et de l'Assainissement 2020<sup>8</sup>



### Sources de financement pour le secteur WASH<sup>15</sup>

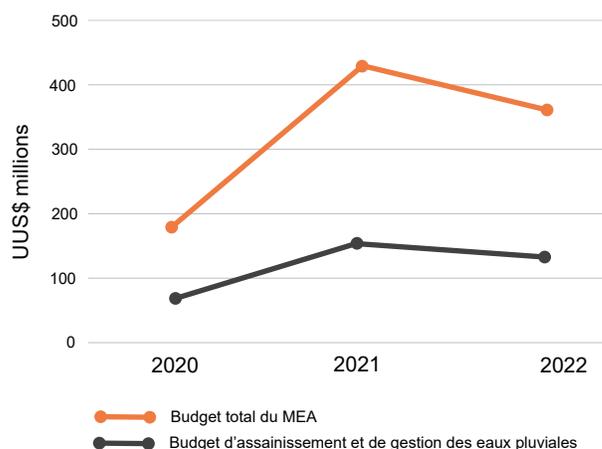


- **Les ménages** contribuent à 50% des dépenses du secteur WASH à travers les tarifs, les paiements effectués par les utilisateurs aux prestataires de services pour avoir accès et utiliser leurs services (par exemple, construction de latrines, vidange)<sup>15</sup>.
- **Le gouvernement** contribue à 23% des dépenses du secteur WASH à travers le budget WASH généré par les impôts nationaux<sup>15</sup>.
- **Les sources externes** contribuent à 5% des dépenses du secteur WASH par le biais de transferts de bailleurs de fonds internationaux, de fondations, d'ONG ou de transferts de fonds<sup>15</sup>.
- **Les financements remboursables** représentent 22% des dépenses du secteur WASH. Cela comprend les prêts concessionnels classés comme aide publique au développement (APD) et les prêts non concessionnels des donateurs bilatéraux et des banques multilatérales de développement<sup>15</sup>.

**0.5** Le budget de l'hygiène en 2016 était un demi million de dollars américains<sup>15</sup>.

**15%** des dépenses du secteur WASH ont été affectées à l'assainissement en 2016<sup>15</sup>.

### Budget du ministère de l'Eau et de l'Assainissement 2020-2022<sup>8\*</sup>



\* Taux de change: 1 XOF = 0.00165 dollars américains (Oanda: 18 mai 2020)

Une analyse des lacunes du secteur de l'assainissement et de l'hygiène au Sénégal a été effectuée en fonction des données de suivi des engagements de Ngor et d'une analyse documentaire axée sur les publications du gouvernement du Sénégal et d'autres organisations et institutions clés du secteur WASH. L'analyse a identifié les priorités clés suivantes afin d'améliorer l'assainissement et l'hygiène au Sénégal.

## ■ Coordination

Le Sénégal a progressé lentement en matière de leadership et de coordination, un domaine essentiel qui stimule le progrès dans le secteur et une priorité pour atteindre l'ODD 6<sup>5</sup>. Bien que le MEA et le MSAS aient pour mandat de coordonner l'assainissement et l'hygiène, respectivement, le Sénégal est loin derrière les autres pays d'Afrique de l'Ouest pour assurer de solides structures de leadership et de coordination à tous les niveaux. Le gouvernement a déclaré que la coordination avec le secteur de la santé et d'autres secteurs tels que l'éducation, la parité et l'environnement est forte au niveau infranational mais non opérationnelle au niveau national, tandis que la coordination avec le secteur de la nutrition est limitée aux deux niveaux<sup>5</sup>. En reconnaissance de ces lacunes, le Sénégal a établi le cadre national de coordination des acteurs de l'assainissement en janvier 2019<sup>5</sup>.

### Des opportunités pour combler les lacunes et faire face aux contraintes :

- Développer un mécanisme de coordination intersectorielle pour tous les ministères impliqués dans l'assainissement et l'hygiène (par exemple, MEA, MSAS, MEN, etc.).
- Soutenir la DA et l'ONAS sur le cadre national de coordination des acteurs de l'assainissement (par exemple, inclure le secteur de la nutrition).

## ■ Ressources Humaines

Le Sénégal a fait des progrès pour combler le déficit de capacités en ressources humaines et sa moyenne est légèrement inférieure à la moyenne régionale de l'Afrique de l'Ouest. Bien que le Sénégal ait réalisé une évaluation des besoins en capacités pour l'assainissement (2016) et l'hygiène (2017), il n'existe pas de plan global de ressources humaines pour mettre en oeuvre la stratégie nationale d'assainissement<sup>5</sup>. En conséquence, les ressources financières pour le renforcement des capacités sont insuffisantes, les établissements d'éducation des adultes répondant aux besoins en capacités du secteur sont limités et il y a un manque général de professionnels qualifiés<sup>12</sup>. Les programmes et activités de renforcement des capacités sont basés principalement sur des projets ou des programmes et sont généralement limités en quantité et en qualité. En revanche, MSAS dispose d'un plan de ressources humaines pour le secteur de la santé, qui comprend l'hygiène<sup>14</sup>.

### Des opportunités pour combler les lacunes et faire face aux contraintes :

- Examiner l'évaluation des besoins en capacités et déterminer si des informations supplémentaires sont nécessaires pour élaborer un plan de ressources humaines (recrutement,
- Discutez du financement des ressources humaines et du développement des capacités.
- Mettre en place un mécanisme de coordination pour le MEA, le MEN et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour engager un dialogue sur les ressources humaines.
- Développer un processus de certification pour les différentes parties prenantes impliquées dans le secteur de l'assainissement.
- Collaborer avec différents types d'établissements d'enseignement pour élaborer des programmes de renforcement des capacités appropriés basés sur les besoins des acteurs de l'assainissement.

## ■ L'assainissement et l'hygiène dans les écoles et les établissements de santé

Les installations publiques d'assainissement et d'hygiène sont la principale faiblesse dans la réalisation de l'ODD 6 et une préoccupation particulière pour la réponse au COVID-19. Le Sénégal a fait des progrès dans la mise en place d'un environnement favorable à l'assainissement et à l'hygiène institutionnels, à l'instar d'autres pays d'Afrique de l'Ouest<sup>5</sup>. Bien qu'il existe des normes spécifiques pour des services d'assainissement inclusifs et gérés en toute sécurité et des installations de lavage des mains, il n'y a actuellement aucun plan stratégique avec des objectifs et des jalons<sup>5</sup>. La responsabilité de la construction et de la gestion des installations incombe principalement aux institutions elles-mêmes. En conséquence, les données de suivi sont limitées, ce qui rend difficile la prise de décisions éclairées sur l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène dans les écoles et les établissements de santé<sup>6</sup>. Bien que les données de suivi soient limitées, le JMP (2019) estime que seulement 16% des écoles ont accès à de l'assainissement élémentaire et 22% ont des installations élémentaires pour le lavage des mains. Le JMP (2019) ne dispose pas de données suffisantes sur l'accès à l'assainissement et à l'hygiène dans les établissements de santé<sup>2</sup>.

### Des opportunités pour combler les lacunes et faire face aux contraintes :

- Continuer d'étendre le suivi des équipements d'assainissement public et d'hygiène dans les écoles, les établissements de santé, les lieux de culte, les marchés et les stations de transport (par exemple, USAID-WALIS).
- Faciliter la discussion sur les installations d'assainissement et d'hygiène dans les institutions publiques entre MEA, MSAS et MEN.
- Aider le gouvernement à fixer des objectifs et à élaborer une stratégie pour atteindre ces objectifs.
- Soutenir la mise en oeuvre de programmes axés sur le secteur WASH dans les écoles et les établissements de santé (ex : PAEMS financé par l'AFD).

## ■ Finances

Le Sénégal a fait des progrès dans la mise en place d'un environnement favorable aux budgets d'assainissement et d'hygiène - similaire à la moyenne régionale de l'Afrique de l'Ouest. Le MEA et le MSAS ont des plans d'investissement pour l'assainissement et l'hygiène, respectivement, qui définissent le budget nécessaire pour atteindre les objectifs nationaux<sup>5</sup>. Les deux ministères utilisent TrackFin depuis 2017 pour suivre les budgets et les dépenses. En 2021, le gouvernement est censé vérifier si le budget affecté pour l'assainissement et l'hygiène augmente et atteint au moins 0,5% du PIB<sup>5</sup>. Malgré ce progrès, le Sénégal fait face à divers défis budgétaires, notamment un déficit de financement de 66% pour atteindre les objectifs nationaux de WASH, un budget faible pour l'hygiène et les ménages contribuant à la moitié des dépenses totales de WASH<sup>15</sup>. On fait face également à des problèmes dans la gestion des fonds disponibles, cela a conduit à des retards importants dans la mise en oeuvre des programmes d'assainissement<sup>10</sup>. Le MEA reconnaît ces défis et participe activement à diverses initiatives visant à améliorer les budgets et les mécanismes financiers, y compris l'Initiative du Fonds bleu<sup>5</sup>.

### Des opportunités pour combler les lacunes et faire face aux contraintes :

- Soutenir l'Initiative du Fonds Bleu exploitée en partenariat avec MEA et FONSI (soutien financier et technique de l'USAID et de l'UNICEF).
- Soutenir l'amélioration de la gouvernance financière et l'utilisation des outils financiers (soutien budgétaire: Union européenne, AFD; G2G: USAID; TrackFin: OMS).
- Soutenir l'élaboration d'un manuel pour MEA sur les procédures administratives, opérationnelles, comptables et financières (financé par l'USAID).
- Fournir un soutien technique pour le contrôle interne (audit basé sur les risques) (financé par l'USAID, mis en oeuvre par la Banque mondiale).

## ■ Engagement du secteur privé

Le Sénégal a fait des progrès dans la création d'un environnement favorable à l'engagement du secteur privé dans l'assainissement. Bien que les stratégies nationales, telles que le LPSD<sup>7</sup> et le SNAR<sup>12</sup>, incluent l'engagement du secteur privé, il n'y a que quelques exemples documentés de l'apport du secteur privé atteignant avec succès les populations marginalisées et non desservies<sup>5</sup>. Dans les zones urbaines, le MEA prévoit que l'ONAS sous-traite l'O&M des stations de traitement et des systèmes d'égouts à des opérateurs privés pour améliorer et augmenter les services d'assainissement (ex : Delvic), et met en oeuvre des services innovants tels qu'un centre d'appels pour connecter les ménages aux prestataires de services de vidange<sup>9,10</sup>. Dans les zones rurales, il y a eu une faible appropriation de la stratégie de commercialisation de l'assainissement, avec le secteur privé dépendant toujours des programmes d'assainissement. Cela a conduit à la faiblesse des chaînes d'approvisionnement, à l'incapacité de réaliser des économies d'échelle et à des problèmes globaux d'accessibilité pour les ménages. Les défis liés à l'engagement du secteur privé varient, mais comprennent un manque d'incitations financières et des difficultés à obtenir des prêts<sup>12,13</sup>.

Le MSAS a également reconnu la nécessité d'intensifier l'engagement du secteur privé, mais cela était lié aux services médicaux (par exemple, les médecins, les pharmaciens) plus qu'à l'hygiène, qui est gérée par les brigades d'hygiène publique au niveau régional et du district<sup>14</sup>.

### Des opportunités pour combler les lacunes et faire face aux contraintes :

- Aider le MEA et l'ONAS à effectuer une évaluation des besoins des parties prenantes du secteur privé, afin d'améliorer le cadre de l'engagement du secteur privé.
- Soutenir l'examen des meilleures pratiques de commercialisation de l'assainissement (y compris les subventions) au niveau national et international pour adapter et améliorer l'approche de marketing de l'assainissement au Sénégal.
- Fournir un appui technique à la mise en oeuvre de l'approche de commercialisation de l'assainissement dans les zones rurales (PEAMIR avec la Banque mondiale, PAADEPA avec l'USAID, ACCES avec l'USAID, PSEA avec la BAD).
- Soutenir la coordination et la communication entre les entrepreneurs et les institutions financières.

## ■ Gestion des boues de vidange

Bien que le Sénégal n'ait fait que quelques progrès dans la création d'un environnement favorable à l'élimination des déchets non traités<sup>5</sup>, la région de l'Afrique de l'Ouest reconnaît souvent le Sénégal comme étant un chef de file dans le sous-secteur pour la mise en oeuvre de programmes et de recherches innovants (par exemple, omniprocasseur, centre d'appels)<sup>9</sup>. Malgré ces initiatives, le sous-secteur fait face à divers défis, y compris les processus de suivi, de réglementation, de conformité et de certification<sup>5</sup>. La stratégie d'assainissement du Sénégal promeut le traitement et l'utilisation des eaux usées et des boues de vidange, et MEA prévoit d'augmenter la capacité et la performance des stations de traitement, mais n'a pas fixé d'objectifs globaux<sup>5,7,8</sup>. Il existe certains codes et règlements qui définissent les normes en gestion des boues de vidange en ce qui concerne le traitement, mais ils ne sont pas exhaustifs et l'adoption de ces lois est lente. De plus, il n'existe pas de réglementation ni de processus de certification concernant la réutilisation des boues<sup>5</sup>. En conséquence, seulement 21% des ménages utilisent des installations gérées en toute sécurité, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne régionale de 16,5%<sup>2</sup>.

### Des opportunités pour combler les lacunes et faire face aux contraintes :

- Soutenir l'ONAS avec le mécanisme de surveillance pour suivre les déchets fécaux non traités éliminés dans l'environnement.
- Soutenir l'élaboration de normes, de réglementations, de conformité et de processus de certification pour le transport, le traitement et la réutilisation des boues traitées.

## ■ Références

1. Banque mondiale, 2020. Estimations et projections démographiques de DataBank. Disponible sur: <https://databank.worldbank.org/source/population-estimates-and-projections>
2. OMS et UNICEF, 2017. Base de données mondiale JMP. Disponible sur: <https://washdata.org/data/>
3. OMS, 2018. Estimations sanitaires mondiales, décès par cause, âge, sexe, par pays et par région, 2000-2016. Genève, Organisation mondiale de la Santé. Disponible sur: [https://www.who.int/healthinfo/global\\_burden\\_disease/estimates/en/](https://www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/estimates/en/)
4. OMS, 2018. Estimations sanitaires mondiales 2016 : Fardeau des maladies par cause, âge, sexe, par pays et par région, 2000- 2016. Genève, Organisation mondiale de la Santé. Disponible sur: [https://www.who.int/healthinfo/global\\_burden\\_disease/estimates/en/index1.html](https://www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/estimates/en/index1.html)
5. AMCOW, 2018. Données de suivi de l'engagement de Ngor.
6. WALIS, 2019. Rapport d'évaluation de base d'IWED Sénégal. USAID.
7. MEA, 2016. Lettre de Politique Sectorielle de Développement 2016-2025. Disponible sur: <http://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC192050/>
8. MEA, 2019. Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses (DPPD) 2020-2022. Disponible sur: [http://www.budget.gouv.sn/documents/public\\_download/5dc2c7e0-740c-4643-9408-be480a2a028a/telechargement](http://www.budget.gouv.sn/documents/public_download/5dc2c7e0-740c-4643-9408-be480a2a028a/telechargement)
9. ONAS, 2020. Programme de Structuration du Marché des Boues de Vidange (PSMBV). Disponible sur: <https://www.onasbv.sn/cat/magazine/>
10. MEA, 2018. Présentation Revue Annuelle Sectorielle Conjointe. Disponible sur: <https://www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?d=7346&l=fr>
11. MEA, 2016. Revue Sectorielle Conjointe. Disponible sur: <http://www.eau-assainissement.gouv.sn/Revue-sectorielle-conjointe-2016.html>
12. MEA, 2016. Plan D'action de Mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de l'Assainissement Rural. Disponible sur: [https://www.pseau.org/outils/ouvrages/PA\\_SNAR\\_S\\_n\\_gal.pdf](https://www.pseau.org/outils/ouvrages/PA_SNAR_S_n_gal.pdf)
13. Banque mondiale, 2018. Document d'évaluation du projet : Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural.
14. MSAS, 2019. Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS). Disponible sur: <http://www.sante.gouv.sn/publications/plan-national-de-d%C3%A9veloppement-sanitaire-et-social-2019-2028>
15. ONU-Eau, 2019. Données du cycle 2018/2019 de l'analyse et de l'évaluation mondiales de l'assainissement et de l'eau potable (GLAAS).
16. ONU-Eau, 2017. Données du cycle 2016/2017 de l'analyse et de l'évaluation mondiales de l'assainissement et de l'eau potable (GLAAS).
17. USAID, 2020. Plan national du Sénégal de l'eau pour le monde. Disponible sur: [https://www.globalwaters.org/sites/default/files/wfw\\_senegal\\_country\\_plan.pdf](https://www.globalwaters.org/sites/default/files/wfw_senegal_country_plan.pdf)

Ce document a été produit pour être examiné par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).  
Il a été préparé par DAI pour le projet Water for Africa through Leadership and Institutional Support (WALIS).